

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D’EASTMAN**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ D’EASTMAN, TENUE LE LUNDI 14 DÉCEMBRE 2015 À COMPTE DE 19h00, AU LIEU HABITUEL DES SÉANCES ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL.

PRÉSENCES

Sont présents, monsieur le Maire, Yvon Laramée ainsi que madame la conseillère Nathalie Lemaire et messieurs les conseillers, Maurice Séguin, Jean-Maurice Fortin, Michel Fréchette, Patrick McDonald et Philippe-Denis Richard, tous formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

Est également présent, Mme Caroline Rioux, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

1.1 Constat du quorum et de l’avis de convocation :

M. le Maire ouvre la séance à 19h00.

Les membres du conseil ont tous été dûment convoqués conformément aux dispositions du Code municipal pour traiter des sujets suivants à savoir :

2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2015-12-423

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald**

ET RÉSOLU QUE l’ordre du jour soit et est adopté tel que préparé à savoir:

- 1 Ouverture de la séance;**
 - 1.1 Constat du quorum et de l’avis de convocation**
 - 2 Adoption de l’ordre du jour;**
 - 3 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2016;**
 - 4 Plan triennal d’immobilisations;**
 - 5 Période de questions;**
 - 6 Levée de la séance.**
-

3. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016;

M. le Maire fait la lecture résumée du budget 2016 et commente les points saillants de ce nouveau budget présenté.

RÉSOLUTION 2015-12-424

ATTENDU le dépôt et la présentation, par le conseil municipal, des prévisions budgétaires (revenus et dépenses) pour l'année 2016;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 954 du Code municipal du Québec, la municipalité doit adopter un budget pour l'année 2016;

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Michel Fréchette**

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte par la présente résolution, les prévisions budgétaires pour l'année 2016 comme suit, à savoir :

REVENUS 2016

TAXES ET TARIFICATION	
Taxes sur la valeur foncière	
Taxe foncière générale	2 333 429
Taxe foncière pour infrastructures	250 000
Taxes spéciales pour le service de la dette	73 146
Crédit de taxe foncière - Coop	-8 700
Tarifification	
Tarif - Solidarité sociale	52 520
Tarif - Loisirs	40 000
Tarif - Environnement	30 000
Tarif - Service d'évaluation	81 334
Tarif - Aqueduc	115 318
Tarif - Égout	60 719
Tarif - Fosses septiques	97 178
Tarif - Déchets domestiques	77 140
Tarif - Matières recyclables	101 058
Tarif - Matières compostables	71 799
Tarif - Service de la dette	151 892
Crédit sur tarification - Coop	-9 000
TOTAL TAXES ET TARIFICATION	3 517 833
Paiements tenant lieu de taxes	13 621
Services rendus	114 791
Imposition de droits	212 000
Amendes et pénalités	3 000
Intérêts	31 000
Autres revenus	41 000
Transferts et ententes de partage	359 502
Appropriations de surplus et fonds réservés	215 000
TOTAL DES REVENUS ET APPROPRIATIONS	4 507 747

DÉPENSES 2016

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Conseil Municipal	81 173
Application de la loi	43 000
Gestion financière et administrative	455 981
Évaluation	81 334
Autres	8 600
	670 088
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Police	400 851

Protection contre les incendies	154 122
Sécurité civile	3 120
Autres	5 000
	563 093
TRANSPORT	
Voirie municipale	412 642
Enlèvement de la neige	332 538
Éclairage des rues	34 500
Circulation et stationnement	15 000
Transport en commun	5 800
	800 480
HYGIÈNE DU MILIEU	
Eau et Égout	
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	112 567
Réseau de distribution de l'eau potable	23 101
Traitement des eaux usées	47 480
Réseaux d'égout	23 954
Matières résiduelles	
Déchets domestiques	77 142
Matières recyclables	101 061
Matières compostables	71 797
Cours d'eau	6 500
Protection de l'environnement	82 954
Fosses septiques	97 383
	643 939
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	
Autres	11 270
	11 270
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	
Aménagement, urbanisme et zonage	196 919
Tourisme	81 887
Autres	40 000
	318 806
LOISIRS ET CULTURE	
Activités récréatives	
Centres communautaires	6 500
Patinoire extérieure	8 739
Parcs et terrains de jeux	236 171
Activités culturelles	
Bibliothèque	19 672
Autres	37 231
	308 313
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 315 989
INVESTISSEMENT ET AFFECTATIONS	
Frais de financement	131 178
Remboursement de la dette à long terme	387 105
Affectations aux réserves financières et fonds réservés	53 475
Dépenses d'immobilisations	620 000
	1 191 758
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT	4 507 747

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

RÉSOLUTION 2015-12-425

ATTENDU QU'en vertu de l'article 953.1 du Code municipal du Québec, la municipalité doit adopter un programme triennal d'immobilisations;

Il est **proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire

QUE la municipalité adopte le programme triennal d'immobilisations, tel que présenté et faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5 PÉRIODE DE QUESTION

M. Laurent Auger pose quelques questions concernant notamment la collecte des matières résiduelles.

6 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés,

RÉSOLUTION 2015-12-426

Il est **proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire**
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard

QUE la présente séance soit et est levée à 19h23.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Yvon Laramée
Maire

Caroline Rioux
Directrice générale et secrétaire-trésorière